

Concertation sur le PLU

Devant une assistance très attentive venue prendre connaissance du projet du Plan local d'urbanisme au cours d'une réunion publique dans la salle du foyer rural, le maire, Danièle Chabaud, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux, a ouvert le débat en rappelant l'historique des deux précédentes réunions publiques avant de passer la parole à Catherine Estellon du bureau d'études « Espace ».

« L'actuelle phase numéro trois, projet du zonage, consiste à identifier les zones urbaines constructibles, les zones agricoles et les zones naturelles tout en restant en conformité avec les textes législatifs régissant la loi montagne.

Sur un territoire rural de montagne où 85 % des espaces naturels sont non-cons-



Catherine Estellon, du bureau « Espace », le maire, Danièle Chabaud; Daniel Apostolo, chargé de mission du dossier PLU et Nina Rouanet, conseillère municipale déléguée au dossier PLU. (Photo A. D.)

tructibles, il est prudent de mettre en adéquation l'accueil possible d'habitants par rapport aux logements proposés.

Plusieurs axes sont projetés parmi lesquels, protéger et mettre en valeur les espaces naturels, agricoles et forestiers, proposer un habitat et un territoire répondant aux

enjeux sociaux et environnementaux, tel l'hébergement des personnes âgées, améliorer l'ensemble des communications pour rendre le territoire plus accessible, développer l'économie locale pour une vie communale dynamique et attractive. Enfin, fixer les objectifs chiffrés de modération, de consumma-

tion de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. »

Des entretiens possibles avec la municipalité

Dans la configuration du projet et afin d'étudier les cas particuliers, les administrés ont la possibilité de demander un entretien avec la municipalité avant le 15 juillet au plus tard, soit par l'intermédiaire d'un courrier, soit par inscription sur le registre d'observations mis à la disposition du public en mairie.

Pour cela, il est très important de se munir de tous les documents officiels nécessaires à l'étude des dossiers individuels.

Cette réunion de concertation a suscité un débat animé entre les élus et les participants.

ANDRÉE DIDIER